

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 28/10/2020

REFERENCE : MARS N°2020_91

OBJET : MISE A JOUR DES DONNÉES RELATIVES AU PARC DE RESPIRATEURS DE REANIMATION

Pour action

- ☒ Etablissement hospitalier (service biomédical)
☐ SAMU / Centre 15

Pour information

- ☒ DGOS/DGS ☒ ARS ☐ SpF
☐ DGCS ☐ ARS de Zone ☐ ANSM ☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

Retour d'expérience de la première vague épidémique

Le retour d'expérience de la première vague objective la nécessité d'anticiper la prise en charge de nombreux patients requérant des soins de réanimation lourds, avec une montée en charge très rapide susceptible de saturer les capacités actuelles.

Les respirateurs de réanimation ont une sensibilité critique car susceptibles de limiter le nombre de lits ouverts en réanimation. Il est donc essentiel de disposer d'un état des lieux détaillé et actualisé du parc des respirateurs de réanimation disponibles au sein de chacun des établissements de santé sur le territoire, aux niveaux régional et national, pour anticiper au mieux les risques et pour réagir au plus vite en cas d'aggravation rapide d'une situation.

Objectif

Le 6 avril dernier, les ARS ont été informées de la mise à disposition d'une application de suivi des respirateurs dont l'accès est réalisé via l'adresse suivante : https://respirateurs.fabrique.social.gouv.fr/suivi_receptions/.

Cette application, initialement destinée au suivi des stocks de respirateurs acquis par l'Etat et distribués aux établissements, a évolué. Elle peut permettre désormais aux ARS et au Centre de crise sanitaire du Ministère chargé de la santé, de disposer du capacitaire précis en respirateurs de réanimation disponibles sur l'ensemble du territoire national.

Ces informations sont indispensables pour permettre d'anticiper les tensions capacitaires et mieux répartir les prises en charge au sein des régions.

Un système d'information consolidé

L'application identifie désormais, grâce aux données confidentielles fournies par les différents fabricants, l'ensemble du parc des respirateurs de réanimation dédié notamment à la prise en charge des patients covid-19 sur le territoire national. Les données relatives au parc de respirateurs de réanimation renseignées par les fabricants dans l'application nécessitent toutefois d'être **complétées par les acteurs de terrain (services biomédicaux en lien avec les services de réanimation et de soins critiques des établissements de santé)**.

Une fois ces données consolidées, cette application fournit aux ARS une vue quantifiée et détaillée du parc des respirateurs de réanimation au sein de chacun des établissements de santé et permet d'anticiper la saturation des capacités. Cet état des lieux actualisé vise aussi à mieux réguler l'offre en fonction de la criticité des situations épidémiques des régions et du degré des tensions pesant sur les capacités réanimatoires.

Les établissements de santé ont accès aux seules informations les concernant.

Nous vous remercions de valider, modifier ou compléter si nécessaire les données concernant le parc des respirateurs de réanimation renseigné pour votre établissement au sein de l'application, pour le 6 novembre au plus tard.

Nous tenons à vous remercier pour votre implication et votre mobilisation.

Katia Julienne

Directrice Générale de l'Offre de Soins

signé

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

signé